

Orthopédiste orthésiste

RNCP42146 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	331s
Formacode(s)	43460
Code(s) ROME	J1411
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/04/2026
Date d'échéance	30/04/2029

Certificateur(s)

SYNDICAT NATIONAL ORTHOPEDIE FRANCAISE · SIRET : 78424335400056

Partenaires habilités

5 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 5 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS DES COURS PROF PHARMACIE ACADEMIE	78515061600049	Former et organiser l'évaluation
CCI DU TARN	13002247800221	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE COMMERCE ET INDUSTRIE VAUCLUSE	18840001400018	Former et organiser l'évaluation
ESOOP ECOTEV	84226804700011	Former et organiser l'évaluation
OGEC LYCEE COLLEG PRI LYCEE TEC MONGAZON	78611686300022	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'orthopédiste-orthésiste est un professionnel de santé, inscrit au livre III du Code de la Santé publique comme auxiliaire médical, depuis la loi 2005-102 du 11 février 2005.

La pratique de cette profession est régie par des normes réglementaires et participe activement à la prise en charge thérapeutique globale. Il intervient auprès de personnes présentant une lésion ou une modification corporelle entraînant une limitation fonctionnelle ou une altération de la représentation de soi, quelle qu'en soit l'origine (Post-traumatique, post-chirurgical, pathologies chroniques, malformation congénitale, vieillissement, etc.).

ACTIVITÉS VISÉES

Recueil des informations visant à établir un diagnostic dans le domaine de l'orthopédie-orthèse, de la podologie orthétique, de la posturologie et ou des technologies d'assistances

- Accueil de la personne et de son entourage
- Installation de la personne dans des conditions de sécurité, de confort et de respect de l'intimité
- Prise de connaissance de la prescription
- Recueil de données concernant la personne et son entourage (projet de vie de la personne, activités, attentes, perception de son handicap, état psychologique, environnement social et familial...)
- Prise de connaissance des informations liées au contexte de l'intervention (données médicales transmises par le prescripteur, dossier administratif et technique, examens complémentaires, informations émanant des professionnels

de santé ...)

- Recueil des antécédents médicaux et de l'historique du dispositif thérapeutique
- Recueil d'informations sur la pathologie et les enjeux du traitement
- Recherche d'informations complémentaires auprès du prescripteur et des autres professionnels de santé

Mise en œuvre de l'accueil d'une personne dans le cadre du télésoin

Réalisation de l'examen physique et des bilans fonctionnels et situationnels utiles à l'élaboration du projet thérapeutique

- Examen physique et postural
- Observation globale de la personne, de ses attitudes et des différentes capacités fonctionnelles
- Examens et analyses fonctionnels des situations de handicap
- Réalisation de l'évaluation situationnelle : conditions de vie professionnelles et personnelles
- Vérification de l'adéquation entre la prescription, les objectifs thérapeutiques et les données recueillies et recherche d'informations complémentaires le cas échéant

Elaboration d'un diagnostic dans le domaine de l'orthopédie-orthèse, de la podologie orthétique, de la posturologie et ou de technologies d'assistances

Formalisation des résultats de l'examen technique des membres et de l'anamnèse

- Consignation des informations administratives, médicales et techniques
- Formalisation de la demande et des besoins de la personne et de son entourage
- Consignation des informations dans le dossier de la personne
- Formalisation des observations globales de la personne (morphologie, posture ...)
- Formalisation des résultats de l'examen physique, du bilan fonctionnel et des recueils de données (mesure, dessins de formes, photographies, ...)

Prescription initiale ou renouvellement de prescription pour adaptation de traitement selon des critères cliniques identifiés

Formalisation des solutions thérapeutiques de dispositif orthopédique (appareillage sur mesure ou de série) optimisées au regard de la prescription

- Formalisation des résultats des bilans fonctionnels, situationnels et environnementaux
- Formalisation des solutions de dispositif orthopédique pour répondre aux objectifs thérapeutiques
- Information de la personne sur les différents types d'appareillages répondant à la prescription et sur les coûts et conditions de prise en charge, sur les étapes d'élaboration
- Proposition d'une solution d'appareillage à la personne et présentation de sa finalité
- Echange avec la personne pour retenir la solution d'appareillage appropriée
- Consignation des conclusions dans le dossier de la personne

Définition de l'ensemble des moyens nécessaires à la réalisation du dispositif orthopédique : matériaux, techniques et procédés.

Prise de mesures pour le dispositif thérapeutique

- Installation de la personne
- Réalisation d'empreintes et de prises de mesures
- Réalisation de photographies le cas échéant
- Réalisation de moulages négatifs manuels, informatiques ou numériques

Etablissement du dossier technique du projet thérapeutique dans le domaine de l'orthopédie-orthèse, de la podologie orthétique et de la posturologie

Définition de l'ensemble des moyens nécessaires à la réalisation du dispositif thérapeutique : matériaux, techniques et procédés, ...

- Dessin du plan d'appareillage (modèle, patron, gabarit de première,)
- Réalisation de la fiche technique de fabrication comportant les caractéristiques techniques pour la réalisation du dispositif thérapeutique (descriptif exhaustif de l'appareil et des matériaux choisis, consignes de réalisation)

Préparation de la fabrication du dispositif thérapeutique sur mesure

- Prise de connaissance des documents, des consignes écrites et orales
- Validation du choix de conception de l'appareillage (couple matériau – procédé, architecture, géométrie et spécifications)
- Détermination du mode de fabrication (direct ou sous-traitance) ;
- Détermination des caractéristiques quantitatives et qualitatives des matériaux et dispositifs à mettre en œuvre
- Approvisionnement du poste de travail
- Contrôle et vérification des matériaux et dispositifs, de l'outillage et des équipements

- Détermination des moyens de production (équipements,
- Définition du mode opératoire pour l'ensemble de la fabrication dans le respect des délais de livraison
- Vérification de la faisabilité des solutions de fabrication retenues dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité
- Consignation de la planification de la fabrication

Fabrication du dispositif thérapeutique sur mesure en atelier

- Prise de connaissance de la planification et de l'ensemble des données nécessaires à la fabrication
- Paramétrage des équipements et vérification des paramètres lors de la fabrication
- Réalisation des opérations de façonnage
- Réalisation des opérations d'assemblage
- Pose des différents dispositifs
- Contrôle de l'architecture, de la géométrie et des spécifications
- Contrôle et validation de la conformité de l'appareillage par rapport à la fiche technique de fabrication et à la réglementation
- Réalisation des finitions

Fabrication de l'appareillage orthétique sur mesure en application directe sur la personne

- Approvisionnement du poste de travail
- Contrôle et vérification des matériaux et dispositifs, de l'outillage et des équipements
- Installation de la personne dans la position propice à l'exécution de l'appareillage
- Mise en place des éléments propres à la protection des téguments, à la sécurité et au confort de la personne
- Prise des repères topographiques et mesures
- Confection éventuelle d'un patron
- Découpage des gabarits et formes sur les matériaux
- Mise en forme directe des différents matériaux (coulage, moulage, thermoformage...)
- Assemblage
- Rectification de la forme
- Essayage de l'appareil
- Réalisation des corrections nécessaires
- Pose éventuelle des dispositifs (adjonctions, éléments moteurs, articulation...)
- Réalisation des adaptations et rectifications éventuelles (alignement, stabilité, équilibre, fixité...)
- Réalisation des finitions

Application, adaptation ou le retrait d'une immobilisation circulaire

Réalisation des soins d'hygiène et des mesures de protection cutanée non invasives, après le retrait d'un dispositif orthopédique et orthétique

Evaluation du dispositif thérapeutique et mise en œuvre d'actions correctives / ajustements

Essayage et suivi du dispositif thérapeutique en situation d'utilisation, retouches, réglages et adaptations nécessaires

- Pose de l'appareillage
- Observation de la bonne adaptation de l'appareillage
- Observation de l'attitude générale et de l'interaction personne/appareillage
- Observation des contraintes fonctionnelles ou de l'apport fonctionnel
- Observation en situation d'utilisation
- Contrôle de la tolérance
- Contrôle de l'efficacité fonctionnelle de l'appareillage
- Essai de mise en place par la personne elle-même ou son entourage
- Réalisation des adaptations et modifications nécessaires en préservant la fonctionnalité de l'appareil
- Réglages, réparations et maintenance
- Gestion des pièces d'usure
- Information de la personne sur les contrôles à venir
- Validation de l'appareillage avec la personne

Contrôle des dispositifs médicaux mis en place par d'autres professionnels et actions correctives

Conseil et information de la personne et de son entourage

- Information sur le projet thérapeutique (description des différentes étapes, chronologique ...)
- Information et formation de la personne et de son entourage à la mise en place et au retrait de l'appareillage
- Explication du protocole d'utilisation de l'appareillage.
- Conseil sur les bonnes attitudes à adopter lors de l'utilisation de l'appareillage

- Apport de conseils de bon usage et d'entretien de l'appareillage
- Information sur l'importance de l'hygiène de vie au regard de l'appareillage
- Sensibilisation de la personne et de son entourage à la surveillance, cutanée, trophique, vasculaire et nerveuse
- Information sur la finalité et les bénéfices attendus de l'appareillage pour faire accepter ses limites d'utilisation et ses contraintes
- Vérification auprès de la personne et de son entourage de la compréhension de l'ensemble des explications apportées

Devis et Facturation

- Information sur le coût et la prise en charge administrative
- Facturation à la personne et aux différents organismes sociaux
- Remise de documents obligatoires

Gestion administrative, comptable et sociale de la structure

- Suivi administratif
- Suivi des données sociales
- Suivi comptable
- Gestion du budget et des investissements

Organisation des activités de la structure

- Planification des rendez-vous
- Organisation de l'activité des collaborateurs
- Elaboration des plannings de fabrication, des essayages et des délivrances des appareillages
- Etablissement des liens avec les réseaux de soin (prescripteur, auxiliaires de soin).

Gestion et suivi des stocks

- Rangement et gestion des stocks de matériel et de produits
- Contrôle de l'état des stocks et du matériel
- Contrôle des conditions de stockage des matériels et des produits

Gestion et maintenance des matériels et des équipements

- Contrôle de la fiabilité des matériels
- Maintenance des matériels spécifiques

Coordination, organisation et planification des activités et des soins dans le cadre de parcours de santé, de soins, de vie

- Organisation et planification des soins et des interventions dans le cadre d'un projet de soins et d'un projet de vie personnalisé

- Coordination et animation des activités, des parcours de soins / des parcours de santé, de vie dans les différents milieux / lieux

de vie et de soins

(interaction de proximité)

- Suivi des parcours de soins de la personne
- Suivi et traçabilité des soins et des activités
- Transmission et partage d'informations
- Interventions en réunion institutionnelle (colloques, Congrès...)

Information et formation des apprenants, des nouveaux personnels et développement de compétences professionnelles

- Accueil de stagiaire ou de nouveau personnel
- Conseil et formation au sein de l'équipe
- Mise en œuvre d'actions de tutorat ou de mentorat
- Réalisation de prestation de formation
- Contrôle et évaluation des activités et des compétences des apprenants de diverses origines
- Autoévaluation et bilan dans son champ de compétences
- Identification d'actions d'amélioration de sa pratique dans son contexte de travail dont le champ de sa santé

Recherche, utilisation et traitement de données issues de la pratique professionnelle

- Constitution et alimentation d'une base d'information sur la profession d'orthopédiste-orthésiste et les connaissances professionnelles dans le domaine de l'orthopédie-orthèse, de la podologie orthétique et de la posturologie à l'aide d'outils numériques
- Recherche de données liées aux recommandations de bonnes pratiques dans les domaines du soin et de la santé à l'aide de revues professionnelles, de travaux de recherche en soins, de bases de données et de sites et outils

professionnels

- Bilan sur les pratiques professionnelles : échanges de pratiques professionnelles avec ses pairs ou avec d'autres professionnels de la santé ; apport d'éléments dans le cadre d'élaboration de recommandations de bonnes pratiques ou dans le cadre d'évaluation de pratiques professionnelles,
- Développement de ses compétences, de formation et évaluation des acquis

Mise en œuvre de tout ou partie des actions d'amélioration dans le cadre d'équipe pluridisciplinaires dans le cadre de la démarche qualité

- Rédaction de procédures et modes opératoires
- Qualification d'équipements et validation de procédés
- Mise en œuvre d'actions correctives en cas d'anomalies

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétence 1. Évaluer une situation clinique orthopédique, podologique ou posturale, en mobilisant un raisonnement clinique structuré, afin d'élaborer un diagnostic orthopédique argumenté qui formalise le projet thérapeutique

- Conduire l'entretien de recueil d'informations et de données, en présentiel ou dans le cadre du télésoin, afin de réaliser une première évaluation de la situation de la personne en termes de perception du handicap et de l'acceptation du projet thérapeutique
- Analyser les éléments de la prescription médicale et des données médicales transmises par le prescripteur ou par l'équipe pluridisciplinaire, les données recueillies, les attentes de la personne afin de vérifier leur adéquation avec les objectifs du projet thérapeutique
- Évaluer les lésions corporelles, les déficiences, les limitations fonctionnelles, les situations et aptitudes, ainsi que les douleurs, en analysant les symptômes et en considérant le caractère d'urgence et les risques associés à la situation (anamnèse) pour réaliser un examen technique des membres (inférieurs, supérieurs, tronc) et d'effectuer un bilan orthopédique, podologique ou postural.
- Réaliser les évaluations suivant le dispositif thérapeutique à réaliser afin d'évaluer la fonction, la mobilité, les troubles sensoriels, les troubles cognitifs, l'environnement et les ressources socio-économiques
- Elaborer un diagnostic dans le domaine de l'orthopédie-orthèse, de la podologie orthétique, de la posturologie et ou des technologies d'assistances, en mettant en œuvre un raisonnement clinique adapté afin de définir l'orientation en matière d'objectifs thérapeutiques et de prescription, le cas échéant
- Formaliser les actions à réaliser afin de répondre à la problématique et aux besoins de la personne : appareillage, autres actions à mener, orientation vers un autre professionnel
- Rédiger une prescription initiale ou un renouvellement de prescription d'un dispositif médical, sauf opposition du médecin, dans une logique de continuité des soins.

Compétence 2. Concevoir un projet thérapeutique, dans le domaine de l'orthopédie-orthèse de la podologie orthétique et de la posturologie, adapté à la personne et à sa situation afin de répondre aux problématiques identifiées

- Identifier les solutions possibles en fonction du cahier des charges, leurs avantages et leurs difficultés afin de choisir le dispositif orthopédique le plus adapté au besoin de la personne et à sa pathologie
- Déterminer le ou les matériaux et les dispositifs médicaux appropriés en référence aux normes et protocoles existants dans le but de l'adapter aux besoins et problématiques spécifiques de la personne à sa morphologie et sa pathologie
- Mettre en œuvre des techniques de mesures, d'empreintes de moulages ou de technologies numériques afin de concevoir le projet thérapeutique adapté à la personne
- Formaliser le dossier du projet thérapeutique (dossier technique) dans le domaine de l'orthopédie-orthèse, de la podologie orthétique et de la posturologie afin de permettre la réalisation du dispositif thérapeutique

Compétence 3 : Réaliser les dispositifs thérapeutiques sur mesure dans le respect de la réglementation, des procédures et des règles de qualité, d'hygiène, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement afin d'en assurer la conformité

- Organiser et hiérarchiser une méthode de fabrication de dispositifs médicaux thérapeutiques en définissant les moyens humains, matériels et technologies numériques nécessaires afin d'en optimiser la réalisation
- Sélectionner et agencer les équipements adaptés afin d'assurer le bon déroulement des différentes étapes de la réalisation
- Réaliser la fabrication de l'appareillage (opérations de façonnage, d'assemblage et de moulage) en mettant en forme les différents matériaux, dans le respect des protocoles, afin d'assurer une fabrication conforme aux spécifications

- Procéder à la confection du dispositif sur la personne (moulage) en tenant compte de sa sécurité et de son confort afin d'assurer son adaptation et son observance
- Apposer, adapter, réparer et enlever une immobilisation circulaire (par exemple : plâtre, résine...) sur prescription médicale afin d'assurer la continuité de soins
- Mettre en œuvre des soins d'hygiène et des mesures de protection cutanée non invasives, après le retrait d'un dispositif orthopédique et orthétique, dans le strict respect des protocoles établis ou d'une prescription médicale, afin d'assurer le confort de la personne et de prévenir les complications
- Réaliser le paramétrage et la surveillance des équipements et des outils numériques de fabrication sur mesure (ex. imprimante 3D, équipement automatisé ou assisté par ordinateur...etc.) afin de s'assurer de la qualité de la fabrication de l'appareillage
- Évaluer la conformité du projet dans le domaine de l'orthopédie-orthèse, de la podologie orthétique et de la posturologie, au protocole, à la fiche du dispositif thérapeutique afin de mettre en œuvre des actions correctives appropriées et des actions d'amélioration du procédé

Compétence 4. Evaluer l'adaptation du dispositif thérapeutique à la personne afin de mettre en œuvre les modifications et de valider sa conformité

- Évaluer l'adaptation du dispositif sur mesure, ou de série, ou de technologies d'assistances, à l'aide de tests et évaluations spécifiques, après sa mise en place et son positionnement afin d'en vérifier l'adéquation à la personne
- Réaliser les finitions du dispositif sur mesure, ou de série en apportant les corrections, les améliorations et les aménagements au regard des tests réalisés et de l'acceptation de la personne afin de répondre au projet thérapeutique
- Rechercher les signes et symptômes associés aux différentes complications et risques liés aux appareils orthopédiques d'immobilisation circulaire ou d'orthèses pour assurer la santé de la personne
- Valider la conformité du dispositif sur mesure, ou de série en évaluant la capacité de la personne à manipuler le dispositif ou à utiliser l'aide à la mobilité afin de livrer la solution adaptée
- Contrôler la conformité et l'adéquation des protections cutanées pour la mise en place du dispositif médical, afin de garantir la santé et le confort de la personne
- Évaluer la conformité et l'adéquation des dispositifs médicaux mis en place par d'autres professionnels (immobilisation circulaire, pansements ...) et mettre en œuvre des actions correctives (retrait, mise en place d'un nouveau dispositif) afin d'assurer le confort et la sécurité de la personne et la continuité de soins

Compétence 5 : Concevoir et conduire auprès de la personne, une démarche d'information, d'éducation et de conseil, dans le cadre du projet thérapeutique dans le domaine de l'orthopédie-orthèse, de la podologie orthétique, de la posturologie et /ou des technologies d'assistances afin de faciliter son observance

- Créer les conditions et les modalités de communication et de relation adaptées à la personne, à son entourage et au contexte de sa prise en charge thérapeutique, en prenant en compte les personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité afin d'identifier les besoins spécifiques de la personne et de faciliter le suivi du projet thérapeutique
- Argumenter auprès de la personne et de son entourage, les finalités, les bénéfices attendus et les enjeux du projet de prise en charge, afin d'obtenir l'adhésion aux contraintes imposées et une alliance thérapeutique
- Accompagner la personne et son entourage dans la démarche d'apprentissage et d'éducation gestuelle à sa mise en place et son retrait, à son bon usage et à son entretien, aux règles d'hygiène et surveillance des plaies afin d'assurer son observance
- Développer une posture éducative en adaptant sa communication, et son comportement à la personne et à son entourage, en prenant en compte ses conditions de vie, ses capacités cognitives, sa potentielle situation de handicap afin de s'assurer de sa bonne compréhension et de sa motivation
- Évaluer les effets de la démarche d'éducation thérapeutique afin de définir et mettre en œuvre les réajustements nécessaires

Compétence 6. Gérer et organiser une structure en optimisant ses ressources

- Elaborer les devis et factures, en informant la personne sur le coût et la prise en charge administrative du projet thérapeutique, afin d'obtenir son accord
- Etablir et analyser une gestion administrative, comptable et sociale dans son activité quotidienne utilisant les logiciels dédiés afin d'assurer la pérennité de la structure
- Organiser l'espace professionnel en intégrant les principes d'éco-conception et de développement durable, afin de minimiser leur impact environnemental et d'assurer la conformité des locaux, des installations et des matériels utilisés par les orthopédistes orthésistes au regard des normes de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et de la réglementation
- Évaluer la conformité des locaux, des installations et des matériels utilisés, au regard des normes, de la réglementation afin d'identifier les mesures correctives à mettre en œuvre

- Organiser les stocks, les achats des matériels et des consommables et la gestion des déchets, dans le respect des règles de conservation et de traçabilité, afin d'éviter les risques de rupture de stock ou de surstock et de garantir sa qualité et sa conformité du stock
- Assurer la gestion des équipements et du matériel, en contrôlant leur fonctionnement et leur conformité à l'aide des outils ou équipements adaptés et en planifiant et réalisant les maintenances courantes, préventives et curatives afin de garantir leur présence, leur opérationnalité et leur conformité
- Gérer la logistique de la structure et les plannings, les rendez-vous et la répartition des activités en utilisant les logiciels de gestion spécifiques (logiciel de gestion et de comptabilité, prise de rendez-vous, statistiques d'activité...) afin de permettre le fonctionnement optimisé de la structure
- Mettre en œuvre le suivi, les techniques manuelles et informatisées d'archivage des données de gestion comptables et administratives de la structure afin d'assurer la traçabilité des données
- Mettre en œuvre les gestes d'urgence adaptés à la situation dans le respect des protocoles établis afin d'assurer la prise en charge d'urgences vitales

Compétence 7 - Organiser les activités en transmettant des informations et données en lien avec la personne à l'aide d'outils numériques, aux différents acteurs du projet thérapeutique dans un but de coopération et de continuité de soins

- Conduire des projets de soin / d'intervention adaptée à la personne en coopérant avec les aidants, les professionnels de santé, les intervenants dans le champ social, économique et éducatif, afin d'assurer la continuité des interventions
- Organiser son activité en prenant en compte le travail en équipe, son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel afin de développer la coopération au sein d'une équipe pluri professionnelle
- Communiquer avec les différents intervenants professionnels, en utilisant les outils appropriés dont les outils de santé numérique, dans le respect des droits de la personne et du secret professionnel afin de faciliter les échanges et la continuité du soin
- Enregistrer et traiter les données liées à la personne dans le système informatisé, en utilisant les fonctionnalités des outils numériques, les bases de données et les logiciels métiers, dans le respect des règles liées à la sécurité numérique et la réglementation relative aux données de santé et en sécurisant son environnement numérique de travail et les différents usages afin d'assurer la continuité des interventions

Compétence 8 - Accompagner les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels de santé, dans la limite de ses champs de compétences, dans le respect des personnes, en tenant compte d'éventuels besoins spécifiques de personnes en situation de handicap afin de permettre leur accueil, leur formation et le développement de leurs compétences

- Organiser, accompagner et superviser l'accueil, l'information et les activités d'apprentissage des personnes en formation afin de faciliter le développement de leurs compétences dans un climat de confiance et bienveillant
- Mettre en œuvre des actions de formation, de transmission de savoir-faire, sous la forme de conseils, démonstrations, explications, simulations et par l'analyse commentée de sa pratique professionnelle afin de permettre le développement de compétences des apprenants
- Évaluer les compétences mises en œuvre par les apprenants, en utilisant les outils de suivi de l'apprentissage et en prenant en compte les besoins des personnes en situation de handicap, le cas échéant, afin d'identifier les acquis et les axes de progressions à mettre en œuvre

Compétence 9 - Analyser des données scientifiques, professionnelles et réglementaires afin d'optimiser sa pratique de professionnel de santé, la qualité et la sécurité des activités réalisées

- Rechercher et analyser les publications scientifiques et professionnelles et les différentes ressources documentaires internationales afin de suivre les évolutions des connaissances scientifiques et des pratiques de l'orthopédiste-orthésiste dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des soins
- Analyser sa pratique professionnelle au regard de l'environnement professionnel, de la réglementation, de l'éthique, des enjeux sociétaux, de développement durable et de l'évolution des technologies en la confrontant à celles de ses pairs et d'autres professionnels afin d'identifier ses besoins en compétences, améliorer sa pratique, ajuster ses interventions, transférer ses savoirs et ses compétences dans différents contextes professionnels et différents modes d'exercice
- Conduire des actions de recherche ou des études à visée professionnelle en matière de santé en lien avec le domaine de l'orthopédie-orthèse, de la podologie orthétique et de la posturologie et élaborer des documents professionnels et scientifiques en vue de leur communication orale et écrite
- Appréhender les enjeux liés à la santé numérique dans les domaines des données de santé, cyber sécurité,

communication en santé, outils numériques, télésanté afin de travailler dans un contexte de digitalisation de l'exercice professionnel et d'accompagner la transformation du système de soins par les technologies numériques

Compétence 10 - Mettre en œuvre le processus d'amélioration continue dans le cadre de ses activités de professionnel de santé

- Mettre en œuvre une démarche qualité dans son activité, en utilisant des méthodologies et dispositifs d'évaluation adaptés afin d'assurer un processus d'amélioration continue dans le cadre de ses activités
- Elaborer des procédures et des modes opératoires dans le cadre de son activité, à l'aide de méthodes appropriées afin de garantir la qualité des interventions
- Mettre en œuvre une démarche de contrôle, de qualification d'équipements et de validation des procédés, à l'aide des outils appropriés afin d'assurer la qualité, la répétabilité et la fiabilité des méthodes
- Mettre en œuvre les principes et règles de vigilance : matériovigilance, identitovigilance, vigilance informatique dans toute activité pour assurer la qualité et la traçabilité des interventions
- Analyser les non-conformités et les événements indésirables et leurs causes afin de déterminer et mettre en œuvre les mesures curatives ou correctives adaptées à la situation en maîtrisant les risques

Blocs de compétences

RNCP42146BC01 — La certification Orthopédiste orthésiste est en lien avec la profession d'orthopédiste orthésiste à accès réglementé et une activité réglementée, ce qui exclut un découpage en blocs de compétences car l'accès à la profession est conditionné à l'acquisition complète d'une certification professionnelle.

LISTE DE COMPÉTENCES

Sans objet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

sans objet

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'orthopédiste-orthésiste est un professionnel de santé, inscrit au livre III du Code de la Santé publique comme auxiliaire médical, depuis la loi 2005-102 du 11 février 2005.

La pratique de cette profession est régie par des normes réglementaires et participe activement à la prise en charge thérapeutique globale. Il/elle intervient auprès de personnes présentant une lésion ou une modification corporelle entraînant une limitation fonctionnelle ou une altération de la représentation de soi, quelle qu'en soit l'origine (Post-traumatique, post-chirurgical, pathologies chroniques, malformation congénitale, vieillissement, etc.).

L'orthopédiste-orthésiste peut exercer dans des petites, moyennes ou grandes entreprises dans différents secteurs :

- En secteur hospitalier
- En industrie
- En entreprises de distribution et de fabrication de matériels médicaux et para médicaux.
- En pharmacie
- En tant que chef d'entreprise propriétaire, gérant ou cogérant d'entreprise d'orthopédie.

L'orthopédiste orthésiste travaille en collaboration interprofessionnelle pour conduire à une pratique efficace et satisfaisante pour répondre aux demandes thérapeutiques de plus en plus complexes des patients

On compte, en 2024, 2913 orthopédistes orthésistes en France avec une augmentation des effectifs chaque année.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Orthopédiste orthésiste

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'orthopédiste-orthésiste est un professionnel de santé, inscrit au livre III du Code de la Santé publique comme auxiliaire médical, depuis la loi 2005-102 du 11 février 2005.

Il s'agit d'une profession réglementée selon les textes de loi suivants :

- La Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 dont l'article 81.
- L'Ordonnance n° 2005-1040 du 26 août 2005 relative à l'organisation de certaines professions de santé
- Le Code de la santé publique : l'article L4363-2 et les articles L4364-1 à L4364-9 et suivants et les articles D4364-1

; D4364-6 ; D4364-7 et D4364-11.

- L'Arrêté du 1er Février 2011 relatif aux professions de Prothésiste et Orthésiste pour l'appareillage des personnes handicapées.
- L'Arrêté du 11 juin 2020 modifiant l'arrêté du 8 décembre 2017 relatif aux niveaux de qualification pris en compte pour la détermination des mesures de compensation pour la reconnaissance des qualifications des professions de santé.

- articles L.4364-8

autorisant le renouvellement de prescriptions et L.4364-9 du Code de la santé publique permettant la prescription de dispositifs médicaux.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 000 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (36 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X71 — Spécialistes de l'appareillage médical · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 551
Jugés difficiles à recruter	59 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X71 — Spécialistes de l'appareillage médical

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification est accessible à des candidats titulaires d'une certification de niveau 4

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

La validation de la certification n'est possible qu'après la mise en œuvre de l'ensemble des évaluations des compétences

pour l'ensemble de compétences du référentiel.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Deux professionnels du métier désignés par le certificateur

Un représentant du certificateur

A titre consultatif, est également présent un représentant de chaque organisme de formation habilité.

Base légale

Date de décision	30/04/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/04/2029
Date de dernière délivrance possible	30/04/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	12	0	100 %	90 %
2022	21	0	85 %	77 %
2021	11	0	100 %	86 %
2020	18	0	82 %	50 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP34991

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.snof.eu/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42146/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	7 620 € – 23 439 €
Durée	1470 – 3731 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	7 620 €
Coût moyen par dossier	7 620 €
Durée moyenne	1470 h
Période	08/2026

Reste à charge titulaire	94 %
---------------------------------	-------------

France compétences	6 %
---------------------------	------------

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.